



STAGES 2009

LES FORMATIONS
DU RESEAU ANACT :
PARTAGEZ
L'EXPERIENCE
D'UN RESEAU
EN PERMANENCE
AU CONTACT
DE L'ENTREPRISE

> METHODOLOGIE D'INTERVENTION

> SANTE-ORGANISATION

> COMPETENCES-ORGANISATION

> CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES
ORGANISATION

> GESTION DES AGES

Vous êtes...

Responsable formation, cadre RH, dirigeant d'entreprise, responsable ou animateur santé sécurité, représentant syndical, représentant du personnel, membre de CHSCT, responsable de production, infirmier(e) de santé au travail, médecin du travail, psychologue du travail, assistante sociale d'entreprise, ergonomiste, consultant, formateur, préventeur, porteur de projet (CCI, Chambre des Métiers, organismes professionnels...), chargé(e) de mission dans les DRTEFP, DDTEFP, DRIRE, Conseils Régionaux, Conseils Généraux..., professionnel intervenant sur le champ de la VAE : AFPA, CAFOC, GRETA, DAVA, OPCA

... ce catalogue vous concerne.

Vous avez été encore plus nombreux en 2008 à nous faire confiance, que cela soit dans nos formations inter-entreprises ou dans les sessions intra, merci à vous !

Cette augmentation va dans le sens des orientations de notre Quatrième Contrat de Progrès : accélérer le transfert de nos méthodologies et de nos outils.

C'est pourquoi nous vous proposons de nouvelles sessions, pour mieux prévenir l'usure professionnelle, mettre en place des indicateurs de santé, analyser la démographie de votre entreprise, ou encore professionnaliser vos salariés en situation de travail.

L'originalité de notre positionnement, paritaire et pluridisciplinaire, nous pousse à innover également dans l'organisation de nos sessions pour permettre aux partenaires sociaux (représentants du personnel et direction) d'élaborer des projets en commun : réfléchir à un futur accord GPEC, travailler au montage d'un observatoire de la santé, ou encore élaborer une démarche de prévention des risques professionnels de manière paritaire...

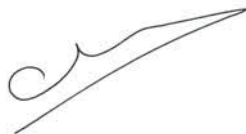
Vous l'avez compris les intervenants de notre réseau sont à votre disposition pour vous accompagner, soit dans votre propre évolution professionnelle soit collectivement lors de sessions intra.

A très bientôt parmi nous,

Cordialement,



*Liliane Lament,
Responsable Formation*



*Dominique Vandroz,
Directeur des politiques de transfert*

FORMATIONS «METHODOLOGIE D'INTERVENTION»

- | | | |
|--|----|----------|
| 1- Réaliser un diagnostic en entreprise | p. | 4 |
| 2- Réaliser un accompagnement en entreprise :
intervenir pour améliorer les conditions de travail | p. | 5 |
| 3- CQDIS : une méthode pour une conduite concertée
du changement en PME | p. | 6 |
| 4- Initier et conduire une action collective | p. | 7 |

FORMATIONS «SANTE-ORGANISATION»

- | | | |
|---|----|-----------|
| 5- Mettre en place dans l'entreprise des indicateurs
pour piloter la santé au travail | p. | 8 |
| 6- Prévenir l'usure professionnelle | p. | 9 |
| 7- Stress et risques psychosociaux : engager une démarche
de prévention | p. | 10 |
| 8- Stress et risques psychosociaux : élaborer une démarche
de prévention centrée sur l'organisation du travail | p. | 11 |
| 9- Elaborer une stratégie de prévention des TMS | p. | 12 |
| 10- De l'évaluation à la prévention des risques professionnels :
construire une démarche durable | p. | 13 |
| 11- CHSCT : la prévention des risques technologiques
dans un établissement SEVESO | p. | 14 |

**FORMATIONS «COMPETENCES-ORGANISATION»**

- | | | |
|--|----|-----------|
| 12- Manager les compétences pour une GPEC en PME | p. | 15 |
| 13- La professionnalisation, se former en situation de travail | p. | 16 |
| 14- GPEC : se préparer à négocier dans le cadre
de la loi de Cohésion Sociale | p. | 17 |
| 15- La reconnaissance : un enjeu pour la santé des salariés
et la performance des entreprises | p. | 18 |
| 16- VAE : un outil de sécurisation des parcours professionnels | p. | 19 |

FORMATIONS «CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES-ORGANISATION» _____	
17- Projet d'investissement : intégrer les conditions de travail	p. 20
18- Charge de travail : un équilibre entre conditions de travail et performance	p. 21
FORMATION «GESTION DES AGES» _____	
19- La démographie du travail	p. 22
20- Aider à maîtriser la relation Ages, Travail, Emploi	p. 23
Les intervenants _____	p. 24
Bulletin d'inscription _____	p. 27
Conditions Générales d'inscription _____	p. 28
Adresses aracts _____	p. 29

Vos contacts :

Pour vos questions administratives :

Nicole Cortès-Tetzlaff,
Chargée de l'administration :
tél. 04 72 56 13 71
mail : n.cortes-tetzlaff@anact.fr

**Pour vos questions sur le contenu
des formations et l'organisation
de vos formations INTRA,**

Liliane Lament,
Responsable formation :
tél. 04 72 56 13 73
mail : l.lament@anact.fr



METHODOLOGIE D'INTERVENTION

1

REALISER UN DIAGNOSTIC EN ENTREPRISE



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes consultant réalisant des diagnostics, souhaitant confronter vos pratiques avec celles du réseau Anact

OBJECTIF

S'approprier la méthodologie du Réseau Anact dans la réalisation d'un diagnostic.

PROGRAMME

A partir des spécificités du Réseau Anact (approche globale du travail, conduite concertée du changement) et au travers d'une approche pluridisciplinaire articulant amélioration des conditions de travail et développement de la performance :

- Comprendre l'utilité de réaliser un diagnostic en partant de l'ensemble des dimensions de l'entreprise (organisationnelles, sociales, techniques, stratégiques...).
- Construire les hypothèses.
- Identifier les étapes du diagnostic.
- Mettre en œuvre les méthodes pour réaliser un diagnostic.
- Modalités de l'intervention et posture de l'intervenant.

INTERVENANTS

2 intervenants par session
Jack BERNON, Frédéric DUMALIN
Philippe NEGRONI, Julien PELLETIER,
Thierry ROCHEFORT, Thierry ROUSSEAU,
Stéphanie ROUSSET

METHODES PEDAGOGIQUES

Etudes de cas,
Travaux de groupe,
Echanges et débats entre les participants,
Présentation de modèles et outils,
Guide méthodologique.

DATES : 2 sessions, 2 jours
22 et 23 janvier 2009
21 et 22 octobre 2009
à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

2

RÉALISER UN ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE : INTERVENIR POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes consultant, intervenant en entreprise ou chef de projet interne en entreprise...Vous avez suivi une formation ou mis en œuvre des diagnostics...

OBJECTIF

Comment poursuivre la démarche d'intervention de l'Anact après un diagnostic ? Comment piloter un processus d'accompagnement en mobilisant les acteurs sur un projet partagé permettant l'amélioration des conditions de travail et la performance des entreprises.

PROGRAMME

Sur la base des enjeux du travail et de la réalité des activités, la conduite du changement en matière de conditions de travail s'appuie sur une démarche d'intervention qui associe pleinement les acteurs (direction, IRP, encadrement...) et débouche sur des propositions concrètes et des plans d'actions à mettre en œuvre.

Les thèmes principaux :

- Prendre appui sur le diagnostic partagé sur les conditions de travail et la performance économique, réalisés en amont.
- Construire, présenter et soutenir une proposition d'intervention.
- Mettre en place une structure projet en conduisant le processus de la commande à l'évaluation.
- Produire des repères articulant : intervention, dynamique de changement et concertation avec les salariés et leurs représentants.

INTERVENANTS

2 INTERVENANTS PAR SESSION

Jack BERNON, Michel PARLIER,
Thierry ROCHEFORT, Stéphanie ROUSSET

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'études de cas et d'apports méthodologiques.

DATES : 2 jours

17 et 18 novembre 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

3 CODIS* : UNE MÉTHODE POUR UNE CONDUITE CONCERTÉE DU CHANGEMENT EN PME

*Coût Qualité Délai Innovation aspects Sociaux



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes consultant et intervenant en PME

OBJECTIF

Acquérir une méthode d'intervention prenant en compte les enjeux de Coûts, de Qualité, de Délais, d'Innovation et les aspects Sociaux dont les conditions de travail (CODIS), pour un accompagnement à la conduite concertée du changement organisationnel en PME.

PROGRAMME

Cette formation permettra l'appropriation d'une méthode déjà éprouvée dans les PME en rapprochant les enjeux stratégiques des conditions de réalisation du travail.

Les thèmes abordés :

- Analyser les changements d'organisation en PME : les effets économiques et sociaux et les risques éventuels.
- Réfléchir aux spécificités des relations sociales en PME.
- Mettre les aspects sociaux en lien avec les enjeux de coûts, de qualité, de délais et d'innovation pour la définition des objectifs de progrès et la conception du plan d'action.
- Se mettre en situation d'animer une démarche participative dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.

INTERVENANTS

Frédéric DUMALIN,
Florence SIMÉON

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et d'études de cas

DATES : 2 jours
14 et 15 mai 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

4 INITIER ET CONDUIRE UNE ACTION COLLECTIVE



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes, consultant, porteur de projet (CCI, Chambre de métiers, organismes professionnels), ou chargé de mission à la DRTEFP, à la DDTEFP, à la DRIRE, au Conseil Général, et Conseil Régional.

OBJECTIF

Découvrir les outils et repères utiles à la conception et la réalisation d'actions collectives. Ce mode d'intervention est destiné à accompagner les petites et très petites entreprises.

PROGRAMME

L'action collective est un système complexe réunissant plusieurs partenaires. En s'appuyant sur de nombreux travaux d'évaluation, le Réseau Anact a stabilisé une méthodologie pour initier et conduire une action collective.

Les thèmes abordés :

- Ce qui structure une action collective : les acteurs en présence, les différents types de projets, la conception, la réalisation, les prolongements de l'action.
- La boîte à outils pour sa réalisation : la composition des groupes, l'alternance entre les phases individuelles et collectives.
- La capitalisation sur le contenu, le secteur professionnel ou géographique, la méthodologie.
- Le transfert et l'évaluation.

INTERVENANT

Frédéric DUMALIN

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et d'études de cas

DATES : 2 jours
24 et 25 Mars 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros



SANTÉ-ORGANISATION

5 METTRE EN PLACE DANS L'ENTREPRISE DES INDICATEURS POUR PILOTER LA SANTÉ AU TRAVAIL



Nouveau

PUBLIC CONCERNE

Vous êtes salarié des services de santé au travail, membre de CHSCT, chargé de la prévention des risques, en charge de la fonction RH, permanent de branches professionnelles

OBJECTIF

Aider les participants à la construction d'outils de pilotage en santé au travail.
Fournir des repères, méthodes et outils d'aide à l'élaboration d'indicateurs.

PROGRAMME

La formation est centrée sur la présentation d'une méthodologie d'installation d'un outil de pilotage notamment un observatoire en entreprise. Elle propose aussi des outils et méthodes pour réfléchir sur les choix d'indicateurs pertinents pour l'action.

Les thèmes abordés:

- Quels objectifs et quel processus de création.
- Mobilisation des acteurs et pilotage.
- Les indicateurs quantitatifs, qualitatifs.
- La relation avec les IRP (Instances Représentatives du Personnel).
- La mise en circulation des résultats de l'observatoire.
- Les effets et impacts, les résultats.

INTERVENANTS

Philippe DOUILLET,
Jack BERNON

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, de cas pratiques en prenant appui sur les expériences des participants en matière d'indicateurs.

DATES : 2 jours
13 et 14 octobre 2009
à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

6 PREVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes intervenant en entreprise, médecin de santé au travail, RH, membre CHSCT

Nouveau

OBJECTIF

Présenter une démarche de prévention de l'usure professionnelle comme condition à l'allongement des carrières et au maintien en emploi.

PROGRAMME

Aider les participants à repérer les processus d'usure à l'œuvre dans les entreprises.

Fournir des repères, méthodes et outils d'aide à l'élaboration d'une politique de prévention de l'usure professionnelle.

- Le contexte législatif sur l'usure et la pénibilité au travail.
- L'analyse des processus d'usure.
- La diversité des situations face à l'usure professionnelle, les apports de la démographie du travail.
- La place des itinéraires professionnels.
- Les indicateurs : maladies professionnelles, absentéisme, turn-over.
- Les conditions d'une politique de maintien en emploi et de prévention de l'usure.

INTERVENANTS

Daniel DEPOISIER,
Céline ROUX

METHODES PEDAGOGIQUES

Apport de connaissances.
Outils et méthodes et cas pratiques pour aborder la diversité de ces processus.

DATES : 3 jours
1, 2 et 3 décembre 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 1020 euros

7 STRESS ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX : ENGAGER UNE DEMARCHE DE PREVENTION



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes, responsable RH, responsable HSE, encadrant, membre de CHSCT, ou représentant du personnel.

Nouveau

OBJECTIF

Fournir aux participants les moyens d'une bonne analyse des risques psychosociaux, dans leur entreprise.

Donner des repères pour engager une démarche de prévention adaptée, basée sur l'organisation du travail.

PROGRAMME

Les thèmes abordés :

- Cadres socio-économique et juridiques Français et Européen.
- Définitions et concepts concernant le stress et les risques psychosociaux et leurs spécificités dans la prévention des risques professionnels.
- Les principaux modèles d'analyse du stress et de la santé psychique.
- L'approche du réseau ANACT par le système des tensions/régulations ; recherche des causes dans l'organisation du travail.
- Les indicateurs utiles pour l'analyse du contexte ; outils et méthodes.
- La mise en place d'une politique de prévention et la mobilisation des acteurs concernés ; outils de pilotage.
- Les conditions d'une prévention durable des RPS.

INTERVENANTS

Philippe DOUILLET, Anne Marie GALLET, Isabelle MARY-CHERAY

METHODES PEDAGOGIQUES

Les apports de connaissances seront complétés par des présentations de cas issus de l'expérience du réseau ANACT. Des travaux seront réalisés sur la base de situations concrètes de l'entreprise identifiées par les participants

DATES : 2 jours
5 et 6 mars 2009 à Paris

PRIX net de TVA : 680 euros

8

STRESS ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX :

ÉLABORER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION CENTRÉE SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes responsable RH, consultant, membre de CHSCT et représentant du personnel, responsable et animateur santé sécurité, salarié de service de santé au travail, assistante sociales et infirmière d'entreprises.

OBJECTIF

Développer des compétences pour agir sur la prévention des Risques Psychosociaux. Repérer des situations critiques du point de vue de ces risques, analyser les principales causes dans le domaine de l'organisation du travail et élaborer une démarche de prévention avec l'ensemble des acteurs concernés dans ou hors de l'entreprise.

PROGRAMME

La formation est organisée en 2 modules indissociables. Le 1^{er} module est principalement consacré à l'apport de connaissances, à l'acquisition d'outils et de démarches de repérage ainsi que d'analyse des situations de Risques psychosociaux.

Les thèmes abordés :

- Cadres socio-économique et juridiques Français et Européen.
- Définitions et concepts, spécificités dans la prévention des risques professionnels.
- Les principaux modèles d'analyse du stress et de la santé psychique.
- L'approche du réseau Anact par le système des tensions/régulations ; recherche des causes dans l'organisation du travail.
- Les indicateurs utiles pour l'intervention et les outils et méthodes mobilisables.

Le 2^{ème} module sera axé sur le partage d'expériences issues des terrains investigués par les participants en intersession et par l'apport de connaissances complémentaires pour construire une démarche durable.

INTERVENANTS

Isabelle BURENS, Philippe DOUILLET, Anne-Marie GALLET, Isabelle MARY-CHERAY

METHODES PEDAGOGIQUES

Les apports de connaissances seront complétés par des présentations de cas issus de l'expérience du Réseau Anact et des échanges avec les participants.

DATES : 2 x 2 jours
16 et 17 juin 2009
et 25 et 26 novembre 2009
à Lyon

PRIX net de TVA : 1360 euros

9 ELABORER UNE STRATEGIE DE PREVENTION DES TMS



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes DRH, responsable santé/sécurité, ergonome d'entreprises, responsable de production, médecin et infirmier(e) de santé au travail, consultant, acteur de prévention.

OBJECTIF

Consolider les connaissances sur les TMS et leurs causes. Aider les participants à analyser la situation des entreprises face aux TMS. Mettre au point une stratégie appropriée visant à mobiliser les acteurs et définir, avec eux, les axes de prévention.

PROGRAMME

La formation est axée d'une part sur l'apport de connaissances sur les mécanismes de survenue des TMS et d'autre part sur une réflexion sur la conduite de projet de prévention à partir d'exercices d'analyse stratégique relatifs à la mobilisation des divers acteurs concernés.

Les thèmes abordés :

- L'approche du geste de travail dans ses différentes dimensions.
- Les facteurs psychosociaux et les déterminants de l'organisation du travail.
- L'analyse de situations d'entreprises et les moyens de repérage de la mobilisation des acteurs sur la prévention.
- La construction de repères pour définir une stratégie d'action appropriée.
- Des outils pour passer à l'action.

INTERVENANTS

Emmanuel ALBERT,
Evelyne ESCRIVA

METHODES PEDAGOGIQUES

Un 1^{er} module théorique,
un travail d'intersession
un 2^{eme} module plus axé sur les
cas pratiques issus des expériences
des divers participants.

DATES : 2 x 2 jours
12 et 13 mai 2009
et 7 et 8 octobre 2009
à Lyon

PRIX net de TVA : 1360 euros

10 DE L'ÉVALUATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DURABLE



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes, médecin, infirmier(e) de santé au travail, membre de CHSCT ou représentant du personnel au CHSCT ou DP, DRH et Direction, préventeur, consultant sur le champ de la prévention

OBJECTIF

Agir pour une prévention durable des salariés en prenant appui sur la réalité du travail et de son organisation, en intégrant les points de vue des salariés et des différents acteurs de la prévention.

Saisir l'opportunité de la construction ou de la mise à jour du « Document Unique » pour améliorer les plans de prévention.

PROGRAMME

La formation est centrée sur l'évolution des questions de conditions de travail et la prise en compte des expositions aux risques dans les différentes formes d'organisation du travail. Dans le cadre d'une conduite de projet de prévention elle propose des méthodes et des repères utiles de l'approche organisationnelle de la prévention. La formation permettra à chaque stagiaire de réfléchir sur une démarche adaptée à son entreprise, sur ses pratiques.

Les thèmes abordés :

- Les enjeux liés à la prévention des risques professionnels.
- L'évolution historique du cadre législatif et les questions de conditions de travail aujourd'hui.
- L'analyse des conditions d'exposition aux risques.
- La présentation des méthodes utiles pour engager la démarche : conduite de projet, recueil des points de vue, définition des unités de travail, identification de situations de travail, analyse des conditions d'exposition, outils d'aide à l'évaluation pluridisciplinaire et à la définition des actions de prévention, management de la prévention.

INTERVENANTS

Pascale MERCIECA,
Catherine PINATEL

METHODES PEDAGOGIQUES

Pour favoriser l'appropriation des connaissances transmises, et l'échange entre les participants, nous alternerons l'analyse de cas et l'apport de connaissances.

DATES : 3 jours
25 et 26 juin
et 30 septembre 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 1020 euros

11

CHSCT : LA PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES DANS UN ÉTABLISSEMENT SEVESO



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes membre de CHSCT dans un établissement comportant au moins une installation soumise à autorisation avec servitudes (AS). Pré requis : avoir suivi la formation légale des membres de CHSCT, être sensibilisé aux risques technologiques.

OBJECTIF

Appréhender les nouvelles prérogatives réglementaires des CHSCT au sein des établissements SEVESO.
Cibler le rôle et les moyens d'actions du CHSCT dans la prévention des risques technologiques.
Identifier les rôles et responsabilités des acteurs institutionnels.

PROGRAMME

- Évolutions récentes des sources réglementaires relatives aux installations Classées : loi du 30 juillet 2003 et ses textes d'application.
- Démarche de maîtrise des risques d'accident majeur ; l'étude de dangers ; déroulement de la procédure administrative ; rôle des élus des CHSCT.
- Acteurs et structures de la maîtrise des risques technologiques.
- Fonctionnement du CHSCT à partir d'études de l'Anact
- Missions et moyens d'action du CHSCT élargies et du CISST.

INTERVENANTS

Olivier DOLLADILLE,
Benoit GRANDJACQUES

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés accompagnés d'un support documentaire. Etude de cas. Echanges entre les participants. Des cas pourront être présentés par les participants et analysés en groupe.

DATES : 2 sessions, 2 jours
31 mars et 1^{er} avril à Lyon ou
10 et 11 juin 2009 à Paris

PRIX net de TVA : 801 euros



COMPETENCES-ORGANISATION

12

MANAGER LES COMPETENCES POUR UNE GPEC EN PME



Nouveau

PUBLIC CONCERNE

Vous êtes en charge de la fonction R.H. en PME, consultant sur les champs : organisation du travail, management, G.R.H....

OBJECTIF

Travailler sur les méthodologies, principes et repères pour définir, engager et piloter une démarche orientée « compétence » dans la durée :

- comprendre les enjeux et pistes pour manager les compétences et le travail,
- identifier et organiser les moyens et les outils,
- travailler les missions et le rôle spécifique de l'encadrement dans le cadre de ces projets.

PROGRAMME

La place des salariés dans l'évolution de l'entreprise et l'accroissement de leur capacité d'action sur l'organisation devient croissant. Les démarches Compétence ouvrent l'espace à plus de responsabilité, d'initiative et d'autonomie et pose la question du soutien de l'organisation auprès des salariés.

Les thèmes abordés :

Seront donnés des points de repère et des méthodes pour :

- Construire un projet multi-acteurs dans une logique mutuellement gagnante.
- Adapter l'outillage GPEC aux P.M.E. : identifier et anticiper les besoins, accompagner le développement des compétences, construire des parcours professionnels.
- Déployer une organisation du travail responsabilisante et professionnalisante.
- Accompagner l'évolution de la fonction managériale et de la fonction Ressources Humaines sur les évolutions du travail et des compétences.

INTERVENANTS

Philippe CONTASSOT

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre apports de connaissances et réflexion autour de cas concrets de PME. Echanges sur les pratiques des participants.

DATES : 2 jours
2 et 3 avril 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes, Responsable ressources humaines et développement des compétences en entreprise, formateur interne, consultant-formateur.

Nouveau**OBJECTIF**

Donner des points de repères et des outils opérationnels pour la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation en situation de travail. Comment rendre le travail apprenant.

PROGRAMME

Pour optimiser les pratiques de développement des compétences dans et par le travail (tutorat, formation au poste de travail, démarche de résolution de problèmes, groupe d'analyse de pratiques...), il s'agit d'aborder l'ensemble des leviers d'action (organisation du travail, management, pratiques de GRH...) favorisant la construction des compétences et le développement d'organisation apprenante.

Les thèmes abordés :

- Les enjeux de la professionnalisation pour les entreprises et les différents acteurs concernés.
- Les différentes modalités de développement des compétences en situation de travail avec pour chacun d'entre eux, les grands principes, écueils à éviter.
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs adaptés : créer les conditions de mobilisation des acteurs, réaliser un diagnostic amont, identifier les compétences à développer ou transférer, se former à partir des situations de travail, évaluer...
- Les situations potentielles d'apprentissage.

INTERVENANTS

Patrick CONJARD,
Bernard DEVIN

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre apports de connaissances et réflexions à partir de cas d'entreprise

DATES : 2 jours
26 et 27 mai 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

14 GPEC : SE PRÉPARER À NÉGOCIER DANS LE CADRE DE LA LOI DE COHÉSION SOCIALE



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes DRH, IRP, DS des entreprises de plus de 300 salariés, consultant en stratégie, ressources humaines, représentant de branche professionnelle

OBJECTIF

Donner des points de repères opérationnels aux futurs négociateurs et aux consultants, qui les accompagnent, sur les 4 objets de négociation posés par la loi. Identifier les points d'articulation entre usure professionnelle et parcours tout au long de la vie ainsi que les marges de manœuvre possibles négociées dans un certain nombre d'accords.

INTERVENANTS

Florence CHAPPERT,
Nathalie MARTINET

METHODES PEDAGOGIQUES

Autodiagnostic des enjeux et des outils GPEC de sa structure.
Analyse d'accords signés (entreprise et branche).
Grille de structuration d'un accord.

PROGRAMME

Proposer une méthodologie pour conduire par étapes la négociation, élaborer un diagnostic partagé sur les enjeux prioritaires et les outils, rédiger une trame d'accord.

Les thèmes abordés :

- Les enjeux prioritaires d'un accord de GPEC pour les directions, les salariés, les IRP, les managers.
- L'information du CE sur la mise en visibilité des évolutions métiers.
- La structuration d'un dispositif : volet collectif d'anticipation, volet individuel d'accompagnement.
- La prise en compte des âges et des seniors dans un accord de GPEC.
- La conduite par étape d'une négociation et les points de vigilance.

DATES : 2 jours
19 et 20 mars 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes consultant, RH, manager ou représentant syndical et vous intervenez sur les champs de l'organisation du travail, du management, de la Gestion des Ressources Humaines...

OBJECTIF

Evaluer les pratiques de reconnaissance au regard des enjeux de performance dans les entreprises et de marge de manoeuvre ainsi que de recherche d'identité professionnelle et de santé pour les salariés. Se donner des points de repère sur la place du travail, des relations professionnelles et des outils de gestion de l'emploi sur ce thème. S'outiller en matière de diagnostic et de moyens d'action.

INTERVENANTS

Christian JOUVENOT,
Christèle PIERRE

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travail à partir de cas concrets, réflexion et échanges sur les pratiques des participants

DATES : 2 jours
1^{er} et 2 juillet 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

PROGRAMME

Les thèmes abordés :

- Les enjeux de la reconnaissance professionnelle et les liens avec l'implication des salariés, leur santé et leur développement personnel.
- Les démarches compétence : leur ambition pour l'entreprise et les salariés, l'articulation situation de travail relation d'emploi.
- Comment penser le travail et l'organiser pour qu'il soit un lieu de reconnaissance ? Les questions de l'autonomie, et de la responsabilité.
- Rôle des collègues et des managers.
- Relation d'emploi et reconnaissance : l'évaluation, la place de la rémunération et l'articulation entre l'entreprise et son environnement avec la place particulière de la VAE.
- Proposition d'un outil de diagnostic des pratiques de reconnaissance.

16 VAE : UN OUTIL DE SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes professionnel intervenant sur le champ de la VAE :
AFPA, CAFOC, GRETA, DAVA,
Conseiller OPCA, Cellules Régionales Interservices,
Points relais conseils, CIBC,
Consultant, responsable VAE en entreprise...

OBJECTIF

Donner des points de repères et des outils opérationnels pour accompagner les entreprises vers une meilleure intégration de la VAE dans les pratiques de gestion des ressources humaines.

PROGRAMME

Mettre en oeuvre un accompagnement méthodologique spécifique en entreprise et ce dans le cadre d'une approche collective et en complément des démarches individuelles.

Les thèmes abordés :

- VAE et gestion des compétences : enjeux, opportunités et clefs d'entrée.
- Repérage et diagnostic des opportunités d'actions collectives en entreprise.
- Comment construire une démarche d'accompagnement : acteurs à mobiliser, méthodologie d'intervention et principes d'action, les grandes étapes d'une démarche collective de VAE.
- Points de vigilance : l'approche multipartenariale, l'analyse du travail, l'articulation logique individuelle/ logique d'entreprise, l'ancrage stratégique et la question de la reconnaissance.

INTERVENANTS

Patrick CONJARD,
Marie-Christine LENAIN

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques,
échanges interactifs et études de cas

Session de 2 jours



CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES - ORGANISATION

17 PROJET D'INVESTISSEMENT : INTEGRER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes consultant, acteur de l'entreprise (chef de projet, DRH, bureau méthodes, membre CHSCT ou DP...) et confronté à la mise en oeuvre ou au suivi de projets d'investissements.

OBJECTIF

Acquérir les repères pratiques pour intégrer les conditions de travail au sein d'un projet de conception qu'il soit de nature industriel/process, architecturale ou bien touchant au système d'information de l'entreprise.

PROGRAMME

Une première partie de la formation permet à l'ensemble des participants de partager un référentiel commun sur le projet d'investissement (phases, acteurs, logiques mises par en oeuvre entre MOA et MOE).
La deuxième partie, permet d'acquérir des repères pour agir sur les projets de conception.

Les thèmes abordés :

- Repérer les leviers qui permettent d'enrichir par le point de vue du travail un projet d'investissement.
- Comment, par une démarche de simulation de l'activité future, anticiper les effets de l'investissement sur l'activité de travail (son contenu et son organisation) et l'évolution des métiers ?
- Quelle structure projet mettre en place pour permettre une concertation sur les volets techniques et sociaux liés pendant l'investissement.

INTERVENANTS

Dominique BARADAT, Pascale BOSSARD,
Romain CHEVALLET

METHODES PEDAGOGIQUES

Succession d'apports théoriques et pratiques (simuler le travail par des cas d'entreprise, travail sur plan...).

DATES : 3 jours
27, 28 et 29 octobre 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 1020 euros

18 CHARGE DE TRAVAIL : UN EQUILIBRE ENTRE CONDITIONS DE TRAVAIL ET PERFORMANCE



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes consultant, responsable santé-sécurité, ergonomiste, médecin, infirmier(e) de santé au travail, préventeur, IPRP, cadre d'entreprise.

OBJECTIF

Aider les participants à analyser la charge de travail des salariés pour mieux la réguler. Réguler la charge dans un double objectif : performance et amélioration des conditions de réalisation du travail.

PROGRAMME

La formation présentera un «modèle» d'analyse et de régulation de la charge de travail, à partir de cas d'entreprises. Cette session s'attachera à la mise en œuvre concrète de ce modèle.

Les thèmes abordés :

- Les indicateurs de gestion et l'organisation du travail.
- Les liens entre la santé et la performance des entreprises.
- La mise en œuvre d'une démarche de régulation de la charge de travail : les outils et les acteurs à mobiliser.

INTERVENANTS

Bertrand POETE,
Thierry ROUSSEAU

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre apport de connaissance et réflexion à partir de cas d'entreprise.

DATES : 2 jours
10 et 11 mars 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros



GESTION DES AGES

19 LA DÉMOGRAPHIE DU TRAVAIL



Nouveau

PUBLIC CONCERNE

Vous êtes intervenant en entreprise, médecin de santé au travail, OPCA, cadre de la fonction RH, membre CHSCT

OBJECTIF

Acquérir une méthode pour réaliser un diagnostic prenant en compte la diversité des âges au travail.

PROGRAMME

A partir de leurs propres données, les stagiaires s'approprient la démarche et les outils de la démographie du travail.

Thèmes abordés

- Etablir un diagnostic de la situation des âges dans l'entreprise.
- Mettre en relation les structures d'âges et les conditions de travail.
- Evaluer la portée des politiques de gestion des ressources humaines en matière de gestion des âges.
- Etablir des indicateurs et tableaux de bord de suivi.

INTERVENANTS

Céline ROUX,
Geneviève TROUILLER

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices pratiques avec l'outil «Reper'âges», logiciel développé par l'ANACT

DATES : 3 jours
(2 jours + 1 jour d'atelier)
1^{er} et 2 octobre 2009
et 19 novembre 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 1080 euros

20 AIDER A MAITRISER LA RELATION AGES, TRAVAIL, EMPLOI



PUBLIC CONCERNE

Vous êtes consultant,
intervenant sur
le champ de la gestion
des âges, OPCA
et responsable RH.

OBJECTIF

Permettre de favoriser la gestion de tous les âges en agissant sur les parcours professionnels et la conception des situations de travail pour éviter toutes formes de discrimination et de sélection par l'âge.

PROGRAMME

Cette formation prend place dans un contexte législatif et démographique particulier : vieillissement de la population active, allongement de la durée d'activité, objectifs d'augmentation du taux d'emploi des salariés vieillissants, difficultés de recrutements de certains secteurs d'activité, diminution du volume d'emplois de certains secteurs et risque de vieillissement associé.

Les thèmes abordés :

- Démographie de l'emploi et démographie du travail.
- Processus d'évaluation fonctionnelle et rôle spécifique des situations de travail (charge, pénibilité, usure).
- Processus et conditions du développement des compétences et parcours professionnels.
- Prévention de l'exclusion et maintien dans l'emploi.

INTERVENANTS

Thierry ROUSSEAU

METHODES PEDAGOGIQUES

Apport de connaissances
Études de cas

DATES : 2 jours
7 et 8 décembre 2009 à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

Emmanuel ALBERT,

Aract Languedoc-Roussillon

Ergonome, ancien chargé d'expertise CHSCT au sein d'un cabinet de consultants.

Dominique BARADAT, Aract Aquitaine

Dess Ergonomie des systèmes complexes.

Co-coordonnatrice de l'ouvrage «Des pratiques en réflexion : dix ans de débats sur l'intervention en ergonomie».

Jack BERNON, Anact

Ergonome, ancien responsable du service prévention des risques professionnels à la MSA, responsable du département Santé et Travail.

Pascale BOSSARD, Anact

Ergonome, expérience en conception dans le secteur industriel, auteur du guide « réussir un projet industriel en PME : l'enjeu des conditions de travail ».

Isabelle BURENS, Anact

Ingénieur et titulaire d'un Master Professionnel en Formation, 15 ans d'expérience en Qualité, Recherche et Production dans l'Industrie. Collabore au projet « risques psycho-sociaux ».

Florence CHAPPERT, Anact

Ingénieur et Psycho-sociologue, 20 ans d'accompagnement, conseil et formation à la mise en place de démarches et d'outils GPEC et management des compétences.

Romain CHEVALLET, Anact

Diplômé en gestion et Sciences Politiques. Consultant en organisation et conduite de changement. Co-Auteur de l'ouvrage « Analyser les usages des systèmes d'information et des TIC ».

Patrick CONJARD, Anact

DESS d'ingénierie de formation, ancien responsable emploi-formation dans un grand groupe industriel, co-auteur de l'ouvrage « Agir sur la professionnalisation ».

Philippe CONTASSOT,

Aract Languedoc Roussillon

Psychosociologue, diplômé de l'IAE, Expérience du conseil développé au sein de différentes structures.

Intervient sur les démarches compétences et l'anticipation des mutations.

Olivier DOLLADILLE

Intervenant INERIS formation.

Daniel DEPOISSIER, Anact

Ergonome et titulaire d'un master en gestion des Ressources Humaines. Intervient sur le thème de la santé au travail, notamment sur la prévention des risques professionnels (TMS, RPS, usure...) et la gestion des âges.

Philippe DOUILLET, Anact

Ergonome, diplômé en droit social, ancien chargé de mission au Bureau International du Travail. Co-pilote du projet «Risques psychosociaux».

Frédéric DUMALIN, Anact

Gestionnaire de formation, ancien directeur de formation, co-concepteur de la méthodologie CQDIS, responsable du département Changements Technologiques et Organisationnels.

Evelyne ESCRIVA, Anact

Ergonome et Ingénieur, auteur de l'ouvrage «Agir sur les situations de handicap, le maintien dans l'emploi». Co-pilote du projet Troubles Musculo Squelettiques.

Anne-Marie GALLET, Anact

Infirmière de formation, DESS en gestion des ressources humaines, intervient depuis 20 ans sur l'organisation du travail. Co-auteur de 2 ouvrages sur l'organisation du travail en services de santé.

Benoit GRANJACQUES, Anact

Ingénieur physicien, ancien responsable recherche et développement dans l'industrie, en charge à l'Anact des questions de risques technologiques.

Christian JOUVENOT,

Aract Nord Pas-de-Calais

Ancien Délégué Régional de la Mission Nouvelle Qualification. Intervient sur les démarches compétences et l'anticipation des mutations.

Marie-Christine LENAIN,
Aract Nord Pas-de-Calais

Diplômée de IEP Paris
Ancienne chargée de mission à la Mission Nouvelle Qualification
Intervient sur les démarches compétences et l'anticipation des mutations.

Nathalie MARTINET, Anact

De formation gestionnaire en ressources humaines, chargée de mission participant à la mise en place de projets de GPEC et animant les formations en intra auprès des partenaires sociaux.

Isabelle MARY-CHERAY, Aract Centre

Psychosociologue et diplômée en gestion des entreprises, ancienne consultante. Intervient sur la prévention des TMS et les risques psychosociaux. Co pilote du projet «Risques psychosociaux».

Pascale MERIECA, Anact

Ergonome, co-auteur de l'ouvrage «Agir sur la prévention des risques professionnels : du document unique au plan d'action».

Philippe NEGRONI, Aract Corse

Ergonome dans les projets industriels chez PSA, 14 ans d'activité de consultant et formateur auprès des partenaires sociaux, Directeur de l'Aract.

Michel PARLIER, Anact

Responsable du département Compétence Travail, Emploi. Professeur associé à l'IAE Lyon III, 20 ans de conseil en management et GRH, coordinateur de l'ouvrage « Le travail, un défi de GRH ».

Julien PELLETIER, Anact

Docteur en gestion, MBA, responsable Veille, Prospective et International.

Christèle PIERRE, Fact (Aract Franche-Comté)

DESS de psychologie, ingénierie de formation 10 ans de conseil en gestion de compétences et formation. Intervient sur les démarches compétences et l'anticipation des mutations.

Catherine PINATEL,
Aract Languedoc-Roussillon

DESS d'Analyse pluridisciplinaire des situations de travail, ancien préventeur en entreprise et à la MSA, co-auteur de l'ouvrage « Agir sur la prévention des risques professionnels : du document unique au plan d'action».

Bertrand POETE, Fact (Aract Franche-Comté)

Ergonome, co-auteur de l'ouvrage «Agir sur la charge de travail, de l'évaluation à la négociation».

Thierry ROCHEFORT, Anact

Sociologue, co-responsable du Master Management, Travail et Développement Social à l'université Paris Dauphine, responsable du développement à l'Anact.

Thierry ROUSSEAU, Anact

Sociologue, co-auteur de l'ouvrage «Agir sur la charge de travail, de l'évaluation à la négociation».

Stéphanie ROUSSET, Aract Auvergne,

Economiste, docteur en organisation de la production, Directrice de l'Aract.

Céline ROUX, Anact

Ergonome, co-coordinatrice de l'ouvrage « Pénibilité au travail, une approche par les processus d'usure et les itinéraires professionnels ».

Florence SIMEON, Anact

De formation gestionnaire et psychosociale, chargée de mission participant à la démarche QDIS.

Geneviève TROUILLER, Anact

Psychologue du travail, diplômée de sciences de gestion, a exercé des responsabilités au sein d'une direction RH puis a été consultante, collabore au projet Gestion des âges.

Centre d'Information et de Documentation de l'Anact

Pour ses bibliographies et sa sélection d'articles.

Numéro de formation et page	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
N°1 page 4	22 et 23									21 et 22		
N°2 page 5											17 et 18	
N°3 page 6					14 et 15							
N°4 page 7			24 et 25									
N°5 page 8										13 et 14		
N°6 page 9												1, 2 et 3
N°7 page 10			5 et 6									
N°8 page 11						16 et 17						
N°9 page 12					12 et 13						25 et 26	
N°10 page 13						25 et 26			30			
N°11 page 14			31	1		10 et 11						
N°12 page 15				2 et 3								
N°13 page 16					26 et 27							
N°14 page 17			19 et 20									
N°15 page 18							1 et 2					
N°17 page 20										27, 28 et 29		
N°18 page 21			10 et 11									
N°19 page 22											1 et 2	19
N°20 page 23												7 et 8

1 - Réaliser un diagnostic en entreprise. 2 - Réaliser un accompagnement en entreprise. 3 - CODIS : une méthode pour une conduite concertée du changement en PME. 4 - Initier et conduire une action collective. 5 - Mettre en place dans l'entreprise des indicateurs pour piloter la santé au travail. 6 - Prévenir l'usure professionnelle. 7 - Stress et risques psychosociaux : 2 jours. 8 - Stress et risques Psychosociaux : 2 x 2 jours. 9 - Elaborer une stratégie de prévention des TMS. 10 - De l'évaluation à la prévention des risques professionnels. 11 - CHSCT : la prévention des risques technologiques dans un établissement SEVESO. 12 - Manager les compétences pour une GPEC en PME. 13 - La professionnalisation, se former en situation de travail. 14 - GPEC : se préparer à négocier dans le cadre de la loi de Cohésion Sociale. 15 - La reconnaissance. 16 - VAE : un outil de sécurisation des parcours professionnels 17 - Projet d'investissement. 18 - Charge de travail. 19 - La démographie du travail. 20 - Aider à maîtriser la relation âges, travail, emploi.

Vos contacts :

Liliane Lament, Responsable formation : tél. 04 72 56 13 73 - mail : l.lament@anact.fr
 Nicole Cortès-Tetzlaff, Chargée de l'administration : tél. 04 72 56 13 71 - mail : n.cortes-tetzlaff@anact.fr
 Emmanuelle Ducept, Mission relation clientèle : tél. 04 72 56 13 39 - mail : e.ducept@anact.fr

STAGE

Intitulé :

Dates :

Prix * :

*la formation, les supports pédagogiques, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners

PARTICIPANT

M. Mme M^{lle}

Nom :

Prénom :

Fonction :

email : Tél.

ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

.....

CP :

Ville.....

Tél.....

Fax

**RESPONSABLE DE FORMATION
DANS L'ENTREPRISE :**

Nom :

Prénom :

Tél. :

email :

RÈGLEMENT

Entreprise :

Adresse
(si différente de celle mentionnée ci-contre) :

.....

OPCA.....

Adresse :

CP : Ville :

**Je reconnais avoir pris connaissance
des conditions d'inscription figurant
au dos, et les accepter.**

Date :

Cachet de l'entreprise
et signature **OBLIGATOIRE** :

> CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

1

Organisation du stage

Tous les éléments relatifs aux objectifs, aux moyens et méthodes pédagogiques, ainsi que le contenu complet du programme seront adressés lors de la confirmation de l'inscription.

L'Anact se réserve le droit de reporter ou d'annuler une action de formation.

Dans ce cas l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit au minimum 15 jours avant le démarrage du stage.

En cas de désistement du client, si celui-ci intervient au cours des 8 jours précédant le stage, la moitié du coût de la formation sera due.

En cas d'absence au début ou en cours de stage, le montant de la session sera facturé dans sa totalité.

2

Prix et mode de règlement

Prestation de base : La journée de formation est facturée 340 euros net de taxe par stagiaire, sauf pour la formation CHSCT : la prévention des risques technologiques dans un établissement SEVESO facturé 400,50 euros

Cette prestation de formation professionnelle n'est pas soumise à TVA en application de l'article 261-4 du code général des impôts. Les factures sont payables à 30 jours maximum. Les frais de formation sont payables sur présentation d'une facture valant convention de formation simplifiée.

3

Prise en charge par un organisme collecteur agréé

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande.

Si l'Anact n'a pas reçu l'accord de la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

4

Attestation de présence

A l'issue de l'action de formation, une attestation de stage sera adressée à l'entreprise en même temps que la facture.

5

Toute inscription ne sera prise en compte qu'après réception d'un bulletin d'inscription par courrier.

6

N° déclaration d'existence :
82 69 P646869

Les coordonnées en région

■ ANACT

4, quai des Etroits
69321 Lyon Cedex 05
Tél. : 04 72 56 13 13
Fax : 04 78 37 96 90

■ ALSACE

ACTAL

68, av. de la République
68000 Colmar
Tél. : 03 89 29 29 50
www.actal.aract.fr

■ AQUITAINE

ARACT Aquitaine

67, rue Chevalier
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 79 63 30
www.aquitaine.aract.fr

■ AUVERGNE

ARACT Auvergne

2, avenue Léonard de Vinci
Parc technologique
de la Pardieu
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 44 35 35
www.auvergne.aract.fr

■ BASSE-NORMANDIE

Antenne ANACT

Basse-Normandie
Parc Athéna - 12, rue Ferdinand
Buisson 14280 St-Contest
Tél. : 02 31 46 13 90
www.basse-normandie.anact.fr

■ BOURGOGNE

Antenne ANACT Bourgogne

Immeuble Grama
11, rue Mably 21000 Dijon
Tél. : 03 80 50 99 86
www.bourgogne.aract.fr/

■ BRETAGNE

ARACT Bretagne

10, rue Nantaise
35000 Rennes
Tél. : 02 23 44 01 44
www.anact.fr/aract/bretagne/

■ CENTRE

ARACT Centre

Le Masséna
122 bis, Fbg St-Jean
45000 Orléans
Tél. : 02 38 42 20 60
www.centre.aract.fr

■ CHAMPAGNE-ARDENNE

ARACT Champagne-Ardenne

Rue Charles Marie Ravel
51520 Saint-Martin-
sur-le-Pré
Tél. : 03 26 26 26 26
www.anact.fr/aract/champagne-
ardenne/

■ CORSE

ARACT Corse

6 rue Sergent Casalonga
20000 Ajaccio
Tél. : 04 95 10 94 20
www.corse.aract.fr

■ FRANCHE-COMTE

FACT

8, rue Alfred de Vigny
Espace Lafayette
25000 Besançon
Tél. : 03 81 25 52 80
http://fact.aract.fr

■ GUYANE

ARACT Guyane

6, rue du Capitaine Bernard
97300 Cayenne
Tél. : 0 594 25 23 63
www.guyane.aract.fr

■ HAUTE-NORMANDIE

ARACT Haute-Normandie

Immeuble Le Rollon
108, avenue de Bretagne
76100 Rouen
Tél. : 02 32 81 56 40
www.haute-normandie.aract.fr

■ ILE-DE-FRANCE

ARACT Ile-de-France

35, rue de Rome
75008 Paris
Tél. : 01 53 40 90 40
www.aractidf.org

■ LANGUEDOC-ROUSSILLON

ARACT Languedoc-Roussillon

1350, avenue A. Einstein
Le Phénix Bâtiment 9
34000 Montpellier
Tél. : 04 99 52 61 40
www.languedoc.aract.fr

■ LIMOUSIN

ARACT Limousin

46, avenue des Bénédictins
Immeuble le Capitole
87000 Limoges
Tél. : 05 55 11 05 60
www.limousin.aract.fr

■ LORRAINE

ARACT Lorraine

1, place du Pont à Seille
57000 Metz
Tél. : 03 87 75 18 57
www.lorraine.aract.fr

■ MARTINIQUE

ARACT Martinique

Immeuble La Verrière
20, avenue des Arawacks
97200 Fort-de-France
Tél. : 05 96 66 67 60
www.martinique.aract.fr

■ MIDI-PYRENEES

MIDACT

25, rue Roquelaine
31000 Toulouse
Tél. : 05 62 73 74 10
www.midact.aract.fr

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

ARACT Nord-Pas-de-Calais

197, rue Nationale
59000 Lille
Tél. : 03 28 38 03 50
www.npdc.aract.fr

■ PAYS DE LA LOIRE

ARACT Pays de la Loire

10, rue de la Treillerie
BP 80023
49071 Beaucouzé Cedex
Tél. : 02 41 73 00 22
www.pdl.aract.fr

■ PICARDIE

CESTP-ARACT Picardie

19, rue Victor Hugo
BP 924
80009 Amiens Cedex 1
Tél. : 03 22 91 45 10
www.cestp.aract.fr

■ POITOU-CHARENTES

ARACT Poitou-Charentes

15 ter, rue Victor Grignard
ZI de la République II
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 52 25 78
www.poitou-charentes.aract.fr

■ PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

ACT Méditerranée

Europarc de Pichauray
1330, rue G. de la Lauzière
Bât. C1
13856 Aix-en-Provence Cedex 03
Tél. : 04 42 90 30 20
www.anact.fr/aract/actmed/

■ REUNION

ARVISE

61, rue des vavangues
ZAC Finette
97490 Ste-Clotilde
Tél. : 02 62 41 52 32
www.arvise.net

■ RHONE-ALPES

ARAVIS

14, rue Passet
69007 Lyon
Tél. : 04 37 65 49 70
www.aravis.asso.fr

LE RESEAU ANACT

LE RESEAU ANACT
COMPREND :
L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMELIORATION
DES CONDITIONS
DE TRAVAIL, 24 ARACT,
ASSOCIATIONS
REGIONALES PARITAIRES,
ET 1 ANTENNE
REGIONALE.

Établissement public administratif fondé en 1973, l'ANACT a pour vocation d'aider les entreprises à mettre en œuvre des démarches qui permettent d'améliorer à la fois l'efficacité des organisations et la situation des salariés. L'ANACT aide les entreprises et les autres organisations à développer des projets innovants touchant au travail. Elle constitue avec les associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) un Réseau présent dans toute la France.

LE RESEAU ANACT A POUR VOCATION DE PROMOUVOIR DES DEMARCHES D'INNOVATIONS SOCIALES

Sa vocation est d'améliorer à la fois la situation des salariés et l'efficacité des entreprises.

L'intervention

Les équipes pluridisciplinaires interviennent à la

demande des entreprises, des associations et des administrations selon 3 modalités :

- les interventions courtes
- les interventions longues en accompagnement du changement
- les actions collectives territoriales, de branches ou interprofessionnelles.

Ces méthodes d'intervention ont en commun la recherche d'un diagnostic partagé entre direction et représentants du personnel, en vue d'un changement.

Les éditions

Le réseau ANACT publie un bimestriel «Travail & Changement», édite des guides méthodologiques, des lettres électroniques régionales et nationales et des ouvrages.

Vous trouverez ses publications sur le site www.anact.fr

La formation

Pour l'année 2009, l'ensemble des formations du réseau est également disponible sur le site www.anact.fr



4, quai des Etroits
69321 LYON Cedex 05
Tél. : 04 72 56 13 13
Fax : 04 78 37 96 90
Internet : www.anact.fr